

MAIRIE de SEMPIGNY

DÉPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Compiègne
Canton de Noyon



Délibérations de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 28 février 2024 :

Délibération n° 1	Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public Eau Potable.	Approuvée
Délibération n° 2	Examen et vote du Compte de Gestion 2023 – Budget Eau .	Approuvée
Délibération n° 3	Examen et vote du Compte de Gestion 2023 – Budget Assainissement.	Approuvée
Délibération n° 4	Examen et vote du Compte de Gestion 2023 – Budget Commune.	Approuvée
Délibération n° 5	Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Eau.	Approuvée
Délibération n° 6	Affectation des résultats 2023 – Budget Eau.	Approuvée
Délibération n° 7	Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Assainissement.	Approuvée
Délibération n° 8	Affectation des résultats 2023 – Budget Assainissement.	Approuvée
Délibération n° 9	Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Commune.	Approuvée
Délibération n° 10	Affectation des résultats 2023 – Budget Commune.	Approuvée
Délibération n° 11	Définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables – Bilan de la concertation et arrêts des ZAENR.	Approuvée
Délibération n° 12	Recours à l'emprunt pour financer les travaux de réhabilitation de la rue du Port	Approuvée
Délibération n° 13	Approbation du rapport de la CLECT du 22 novembre 2023.	Approuvée
Délibération n° 14	Approbation de la convention territoriale globale entre la communauté de communes du Pays Noyonnais, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, la Mutualité Sociale Agricole de Picardie et les communes de la communauté de communes.	Approuvée